



Sonia KOUTCHOUK

Avocat

sk@avocat-koutchouk.com

Maître Sonia KOUTCHOUK vous remercie de prendre connaissance des informations suivantes :

Les documents réclamés ci-après sont indispensables pour votre avocat qui doit être en mesure de vous apporter le meilleur conseil, ou de présenter au tribunal un dossier complet.

Merci de photocopier ces documents afin que vous puissiez en conserver l'original et de les classer par catégorie.

Au cours de la procédure de divorce, ou du processus amiable de consentement mutuel, vous devez spontanément veiller à remettre à votre avocat les pièces suivantes pour que celui-ci ait en permanence un dossier à jour :

- vos bulletins de salaire,
- vos charges.

PIECES D'ETAT CIVIL :

- Photocopie de la carte d'identité/passeport en cours de validité
- Photocopie du livret de famille
- Copie intégrale de l'acte de naissance des enfants (**en original** et datant de moins de 3 mois)
- Copie intégrale de l'acte de naissance des parents/époux (**en original** et datant de moins de 3 mois)
- Copie intégrale de l'acte de mariage (**en original** et datant de moins de 3 mois)
- Contrat de mariage s'il en existe un
- Numéro de Sécurité Sociale/CPAM/MSA
- Si enfants majeurs et mariés : copie de leur livret de famille

JUSTIFICATIFS DES RESSOURCES :

- Dernier avis d'imposition ou non-imposition
- Bulletin de salaire du mois de décembre précédent l'année en cours
- Bulletins de salaire de l'année en cours (3 derniers mois)
- Justificatifs des pensions de retraite (base et complémentaire)
- Si commerçant ou artisan, tout document comptable permettant de dégager les recettes d'exploitation (BNC, BIC, revenus agricoles, ...)
- Revenus de capitaux mobiliers, revenus fonciers (loyers, fermages, ...)
- Justificatifs indemnités Pôle Emploi, ASS
- RSA, Indemnités journalières, Rentes temporaires ou viagères
- Primes, avantages en nature, droits d'auteur

44 bis rue Carnot – 92150 SURESNES
Barreau des Hauts de Seine – PN 377
Tél. : 01 49 10 94 50 – Fax : 01 77 65 63 96
avocat-koutchouk.com

JUSTIFICATIFS DES PRESTATIONS FAMILIALES :

- Dernière attestation CAF/MSA (Allocations Familiales, Complément Familial, APL, ...)

JUSTIFICATIFS DES CHARGES :

- Tableau d'amortissement (prêt mobiliers et immobiliers)
- Loyer mensuel (quittance)
- Charges courantes (EDF, Eau, téléphone, assurances, taxe d'habitation, taxes foncières, impôt sur le revenu, internet, ...)
- Frais pour les enfants (scolarité, transport, cantine, périscolaire, nourrice etc)

JUSTIFICATIFS DE VOS COMPTES BANCAIRES :

- Relevé à jour des comptes chèques
- Relevé à jour des comptes/plans épargne
- Relevé à jour des assurances-vie
- Relevé à jour des comptes épargne entreprise
- Actions, obligations

JUSTIFICATIFS PATRIMOINE :

- Acte de propriété immeuble
- Donation entre époux
- Statuts SCI, EURL, SARL, SCEA, ...
- Evaluation de la valeur des parts sociales

AUTRES PIECES :

- Déclaration sur l'honneur dûment complétée, datée et signée (modèle fourni)
- Formulaire concernant l'audition des enfants si besoin
- Projection des droits à la retraite

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement.